

Compte-rendu du conseil d'école du 2 novembre 2015

Présents : Mme Daugan, adjointe au maire, M. Maupaste, conseiller municipal - Mme Guido directrice - Mmes Cadiou, Desvaux, Fretey, Mouton, Verrier, Mrs. Bonnaire et Trebaol, professeurs des écoles - Mme Ligneul, déléguée départementale de l'Education Nationale - Mmes Aubert, Ayral, Bouvrais, Gautier, Grison, Le Ligné, Mézière, M. Valenziani, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mmes Boutet-Lefevre et Kermeur enseignantes.

Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Approbation du règlement intérieur.
- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).
- Effectifs actuels.
- Projets de classes.
- Bilan de l'OCCE.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Questions des parents élus

1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

Nombre d'électeurs inscrits : 225

Nombre de votants : 108

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 107

8 parents d'élèves ont été élus.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives

ou culturelles

- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents. Les questions concernant une classe ou un enseignant n'ont pas à figurer à l'ordre du jour au Conseil d'Ecole. En cas de difficultés, les parents concernés doivent **impérativement** prendre **d'abord** rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, puis si besoin avec la Directrice, et en dernier lieu avec l'Inspectrice de la circonscription de Montfort sur Meu.

2- Approbation du règlement intérieur

La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur. Il n'y a pas d'autres modifications.

Le règlement est disponible sur le site de l'école et affiché dans le hall, les parents d'élèves seront prévenus par le biais des cahiers de liaison. Chaque famille signe le règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande à ce qu'il soit respecté.

3- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

Ce plan est de la responsabilité du directeur d'école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

Il est déployé lors de l'apparition d'un risque majeur (tempête, transport de matière dangereuse, inondation...). L'alerte est déclenchée par la directrice : lorsqu'elle est prévenue par les autorités (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) ou par le signal national d'alerte ou lorsqu'elle est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

La mise en place de ce PPMS sur les temps périscolaires (garderie - cantine et Tap's) est de la responsabilité de la mairie et doit prendre appui sur celui de l'école.

4- Effectifs actuels

Les effectifs sont actuellement de 171 élèves, répartis en 8 classes. 16 TPS/PS, 22 PS/MS, 22 GS, 27 CP, 21 CE1, 15 CE2, 24 CM1 et 24 CM2. En février, la classe des TPS/PS accueillera 3 élèves de TPS, puis de nouveau 3 élèves en avril après les vacances ce qui portera l'effectif de cette classe à 22 et l'effectif global de l'école sera alors de 177.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2015 doit être faite entre la mi-novembre et fin novembre. La directrice demande à la mairie de lui fournir les listes des naissances de 2013 et 2014 afin de prévoir ses effectifs.

5- Projets de classe(s)

Conseil d'enfants

Des élections de délégués ont eu lieu dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. Ils se réunissent en conseil d'enfants une fois par mois lors d'un APC "extraordinaire" dirigé par la directrice. Les élèves peuvent ainsi exposer leurs problèmes, leurs demandes et suggestions qui ont un rapport avec la vie de l'école.

Projet musique

Les enseignants ont fait des demandes de projets à l'école de musique. Le comité qui répartit les heures à attribuer ne s'est pas encore réuni. Nous ne savons donc pas encore si des interventions en musique seront possibles cette année.

Sortie TPS/PS et PS/MS

Ils iront à l'aquarium de St Malo le 28 avril.

Spectacle Bruno

Les élèves de la GS au CE1 assisteront à un spectacle sur les quatre éléments le 22 février.

Sortie musée

Les élèves de GS et de CP iront au musée des Beaux Arts de Rennes le 10 novembre. Ils auront une intervention sur un thème précis et visiteront la partie Egypte.

Piscine

Le projet est reconduit. Les CP et CE1 iront à la piscine du 22 mars au 7 juin le mardi matin. Nous avons toujours besoin de parents. Le prochain agrément sera le 24 novembre, si des parents sont intéressés, merci de vous adresser à Mathilde Fretey.

Sortie CE1 et CE2

Le projet est en cours d'élaboration.

Sortie à Trémargat pour les CM1 et CM2

Les élèves de CM1 et CM2 partiront une semaine à Trémargat pour participer à une classe de découverte. Ils ne partiront pas en même temps car la structure ne permet pas l'accueil d'autant d'élèves (48 en tout).

CM1 : du 9 au 13 mai 2016

CM2 : du 25 au 29 avril 2016

Projet alimentation CM1 et CM2

Les élèves travaillent autour de l'alimentation, la chaîne de production alimentaire, de la saisonnalité. Le 16 novembre, ils bénéficieront d'une intervention de la CPIE Forêt de Brocéliande (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Ils visiteront à cette occasion les coulisses de la cantine.

Sortie au collège pour les CM2

Les CM2 sont allés au collège le **jeudi 5 novembre**. Ils ont finalisé un projet en littérature avec une classe de 6ème autour du livre « Histoires à toutes les sauces ». Les CM2 ont lu aux 6ème leurs productions d'écrits et vice versa. Ils ont visité l'établissement et les CM2 ont pu poser des questions sur la vie au collège aux 6èmes.

Commémoration du 11 novembre 1918

Celle-ci aura lieu le 11 novembre à 10h30. Le rassemblement, cette année, aura lieu sur le parking de l'école publique. Les enseignants rappellent l'importance du devoir de mémoire que nous devons transmettre aux enfants et espèrent que les élèves seront nombreux le mercredi 11 novembre.

6- Bilan l'OCCE

Visionnage du tableau des comptes.

Les dons des parents s'élèvent à environ 853€ cette année.

7- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

- **Disque dur** : la directrice a reçu son nouveau disque dur avant les vacances de la Toussaint. Merci à la municipalité.

- **Etagères dans les classes de CE1 et CM1**

Merci à la municipalité.

- **Informatique : maintenance**

Changement de prestataire car la société avec laquelle travaillait la municipalité ne donne plus signe de vie.

Un projet de location d'ordinateurs est en cours d'élaboration. Un devis va prochainement être fait.

- **Marelles dans la cour élémentaire** : Les enseignants demandent s'il est possible de faire deux marelles dans la grande cour.

Réponse de la mairie : C'est possible.

8- Demandes des enseignants

- **Clefs** : Les enseignants demandent une clef qui ouvre les portails et la porte du hall en élémentaire (c'est la même clef) chacun. La gestion des sorties et arrivées est devenue très compliquée. Des collègues doivent se faire ouvrir les portes par d'autres collègues lorsqu'ils veulent partir en sport (toute les semaines) ou à la bibliothèque. La directrice ne peut alors assurer que toutes les portes soient bien fermées à moins de repasser systématiquement derrière chaque classe qui n'a pas les clefs de l'école or elle est soit en classe soit dans son bureau à faire son travail de direction. Cette demande de clef avait été anticipée dès la fin de l'année scolaire 2015 car le départ de Cathy Bertin était déjà connu et l'équipe savait qu'il n'y aurait plus de personne attitrée pour l'ouverture et la fermeture des portes.

- **Matériel de motricité** : Une demande d'achat a été faite, le budget sera voté en février-mars 2016.

- **Informatique** : Les enseignants demandent le renouvellement de 4 ordinateurs et l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur pour la classe de M. Bonnaire. Tout cela sera vu avec le nouveau prestataire informatique lors du devis.

- **Cantine** : Les enseignants demandent à ce que la sortie de 11h50 soit filtrée par un personnel de la municipalité. Ceci afin d'éviter que les enfants ne sortent alors qu'ils sont inscrits à la cantine.

Réponse de la mairie : Accord pour que Géraldine Aubry s'occupe de la sortie au portail à 11h50.

- **Suppression du trottoir dans la cour maternelle** : Les enseignantes de maternelle expliquent que ce petit trottoir provoque régulièrement des chutes.

Réponse de la mairie : La municipalité va étudier cela pour voir si c'est envisageable sans trop abîmer la cour de récréation.

9- Questions des parents

Les parents élus au conseil d'école se sont réunis fin octobre, voici leurs questions :

- **Tarif de la cantine** : S'il ne peut pas être dégressif ou revu à la baisse, pourquoi ne pas faire un tarif maternelle/primaire ?

Réponse de la mairie : Pour les maternelles, la quantité de nourriture est certes moindre mais il y a plus de charges pour les petits, en effet, il y a une personne en plus pour aider au service car il y a plus d'enfants à aider. Un petit coûte plus cher qu'un grand. Il n'y aura donc pas de modifications de prix.

Un repas coûte 5,75€ et revient à 3,75€ aux familles. Il y a donc déjà une subvention de 2€ par enfant et par repas. Le tarif dégressif n'est donc pas prévu.

- **Cantine / Garderie** : Beaucoup d'enfants rapportent à leurs parents des problèmes (comportements d'autres enfants ou adultes, le bruit...) pendant les temps périscolaires. Nous soulignons un manque de formation du personnel.

Réponse de la mairie : Le personnel en place connaît son travail et ne doit pas être dévalorisé. La mairie encourage le personnel à se former.

- **Cantine / Garderie** : Les tickets (jaune, orange, rouge) ne semblent pas faire l'unanimité car donnés quelques fois sans justification valable. Après le rouge, qu'y a-t-il ?

Réponse de la mairie : Si le ticket jaune ne revient pas signé, l'enfant a un ticket orange. Lorsqu'il y a un ticket rouge, les parents sont aussi convoqués à la mairie.

- **Règlement intérieur de la cantine** : Est-il lu et signé des parents et des élèves chaque début d'année scolaire ? Il serait bien de faire un rappel aux parents et aux élèves du comportement à tenir à la cantine.

Réponse de la mairie : Il s'agit d'un oubli pour cette année. Le règlement va être refait lors de la mise en place du nouveau système de pointage.

- **Matériel** : Il est à nouveau demandé de mettre un anti pince-doigt à la porte rouge.

Réponse de la mairie : Un devis est en cours. L'entreprise qui s'en occupe est passée la semaine du conseil d'école pour faire le devis.

- **Matériel** : Il est à nouveau demandé de raser le buisson se trouvant à l'entrée (où il y a la poubelle).

Réponse de la mairie : La mairie va voir cela.

Information de la mairie : Ventes de peluches et de blocs notes pour le Théléthon début décembre à la garderie.

Communication avec les parents élus : il y a la boîte à idées et l'adresse mail des parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net. Un trombinoscope des élus est disponible sur le site internet de l'école.

Compte-rendu rédigé par la directrice.